

LES PUBLICATIONS DU LABO DE L'ESS

LES CIRCUITS  
COURTS  
ÉCONOMIQUES  
ET SOLIDAIRES

# Sommaire

---

PRÉAMBULE .....	4
CARACTÉRISTIQUES DES CIRCUITS COURTS ÉCONOMIQUES ET SOLIDAIRES .....	7
• Vers une nouvelle définition .....	7
• Trois scénarios pour créer un circuit court économique et solidaire .	11
IMPACTS DES CIRCUITS COURTS ÉCONOMIQUES ET SOLIDAIRES .....	14
• Quatre types d'impacts identifiés .....	14
• Outil d'auto-évaluation .....	19
CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES CIRCUITS COURTS ÉCONOMIQUES ET SOLIDAIRES .....	21
• La question du changement d'échelle .....	21
• Craintes relatives au changement d'échelle .....	21
• Stratégies d'évolution pour des initiatives en CCES .....	23
CONCLUSION .....	29
PROPOSITIONS .....	30

# Préambule

---

Face aux crises contemporaines : sociale, économique, politique, écologique, culturelle..., de nombreuses initiatives issues de la société civile contribuent à un mouvement général de transformation de l'économie : financement participatif, économie circulaire, économie collaborative...

Basés sur les valeurs de proximité et d'implication de chacun au service du bien commun, les Circuits Courts Économiques et Solidaires (CCES) constituent un des ressorts de ce mouvement. Audacieux, porteurs d'innovation sociale, ils créent de l'emploi, renforcent le lien social et rapprochent producteurs et consommateurs, tout en réconciliant territoire, environnement et économie.

À l'échelle micro, ces circuits courts encouragent l'ensemble des parties prenantes à devenir plus conscientes et plus responsables des impacts de leurs échanges économiques. À l'échelle méso, ils sont souvent la première étape d'un écosystème vertueux. À l'échelle macro, leur existence et leur réussite montrent la voie d'une alternative possible aux dérives économiques actuelles. Ils ouvrent la possibilité d'intégrer, dans le calcul du prix des produits et des services, les externalités sociales et environnementales que la production et la consommation génèrent.

Dès les États Généraux de l'ESS en juin 2011, la notion de « circuit court » préfigurait une véritable transformation sociétale et économique. La réflexion sur l'analyse de cette forme d'échange est devenue un des axes de travail prioritaires du LABO de l'ESS, au côté des outils financiers solidaires, des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) et du réinvestissement des banques sur les territoires. Le contexte est favorable : l'existence d'un membre du Gouvernement chargé de l'ESS sous le même portefeuille que le commerce, l'artisanat et la consommation, de nombreux appels à projets, un intérêt médiatique croissant... sont autant de signes encourageants pour le développement des CCES.

Un groupe de travail intitulé « Développer le concept et l'organisation des circuits courts au sens large : habitat, finance, culture, santé, éducation, alimentation » a été mis en place en mars 2012. Composé en majorité d'acteurs de terrain, ce premier groupe s'est attaché à définir une approche économique ouverte des circuits courts et à identifier des initiatives significatives. L'enjeu consistait à dépasser la définition la plus couramment utilisée qui réduisait ce concept à une simple diminution dans le secteur alimentaire du nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur. Des démarches de circuits courts cherchant à incarner au quotidien les valeurs de l'ESS ont été identifiées dans divers secteurs d'activité, et des pistes de développement ont été proposées : constitution d'écosystèmes, relations avec d'autres approches économiques, projets de territoire... En juin 2013, un document de publication a présenté l'analyse et les propositions du groupe de travail. Ces réflexions ont reçu un accueil favorable, ce qui nous a encouragé à poursuivre nos recherches avec un nouveau groupe à l'origine de ce document.

Ce « tome 2 » met en avant les multiples manières de constituer des Circuits courts économiques et solidaires, des expériences militantes aux partenariats public-privé. Ces dynamiques diverses partagent l'objectif de mieux prendre en compte les externalités sociétales, économiques, territoriales et environnementales des échanges, au service d'une économie plurielle, respectueuse de l'Homme et de son environnement.

Cette deuxième publication s'est donnée un triple objectif :

- Présenter les valeurs essentielles qui animent les acteurs des Circuits courts économiques et solidaires, et les différentes trajectoires possibles pour les construire ;
- Mettre en lumière les apports multiples des Circuits courts économiques et solidaires, et leur prise en compte des diverses externalités dans les échanges économiques ;
- Proposer des pistes d'organisation et de développement, afin de contribuer à la construction d'une économie plus sociale et solidaire, en s'appuyant sur des expériences réussies de changement d'échelle.

## GROUPE DE TRAVAIL 2014

**Amandine ALBIZZATI**, Responsable des relations institutionnelles, la Nef (75);

**Claude ALPHANDERY**, Président du LABO de l'ESS;

**Patricia ANDRIOT**, Vice-Présidente de la Région Champagne-Ardenne, chargée de l'ESS;

**Christophe BELLEC**, Administrateur, PTCE De fil en réseaux et délégué départemental, Cesam Oxalis (87);

**Yuna CHIFFOLEAU**, Chercheur en sociologie à l'INRA de Montpellier au Département Sciences pour l'Action et le Développement (34);

**Rémy CHOLAT**, Coopérateur, Ambiance Bois (23);

**Richard DEBAUVE**, Président en exercice en 2014 de la fédération ENVIE (75);

**Olivier DUFOUR**, Chargé d'études, délégation au Développement Économique, à l'Emploi, à la Formation Professionnelle et à l'Innovation (DEEFI), du conseil général de la Seine-Saint-Denis (93);

**Véronique GUIRAUD**, Chef de projet écologie industrielle à Macéo, Massif Central (63);

**Amaël KIENLEN**, Chargé de mission et étudiant en Master ESS à l'Université de Haute Alsace (68);

**Nathalie MONGE RODRIGUEZ**, Déléguée à l'ESS, Grand Roanne Agglomération (42);

**Constantin PETCOU**, Initiateur du projet R-Urban, atelier d'architecture autogéré (92);

**Samuel PINAUD**, Ingénieur d'étude, université Lille I APES/Clersé (59);

**Philippe SERIZIER**, Chercheur, Institut CDC pour la Recherche (75);

**Raphaël SOUCHIER**, auteur, consultant, conférencier, Scop Oxalis (56);

**Maïa SOUVIRON** et **Marco DELLA CORTE**, Circuit court, café-restaurant (69);

**Adelphe de TAXIS DU POET**, Co-responsable, Inter-réseau Scic (75);

**Olivier TURA**, Administrateur du développement ESS, Trempolino (44).

# Caractéristiques des CCES

## VERS UNE NOUVELLE DÉFINITION

En 2009, le Ministère de l'Agriculture a défini un circuit court comme un « mode de distribution, qui s'exerce par la vente directe du producteur au consommateur, ou la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un intermédiaire ». <sup>2</sup>

Pour le LABO de l'ESS, cette définition institutionnelle s'avère trop restrictive; elle ne permet pas de décrire ce qui fait l'originalité et la force des circuits courts : coopération, impact social, transparence dans l'échange... Le LABO a alors proposé une définition ouverte des circuits courts de l'ESS :

Une relation transparente entre plusieurs acteurs de l'économie obéissant à 4 critères incontournables :

- > La création de liens sociaux et de coopération
- > L'équité dans les échanges financiers
- > Une approche participative
- > Une logique pédagogique

*Définition proposée en 2013*

Cette première définition soulignait l'importance des valeurs portées par les initiatives étudiées. Nous avons voulu l'enrichir et nous la complétons aujourd'hui avec les notions ci-après.

*Travail réalisé sous la direction de Françoise BERNON*

*Animation du groupe de travail : Clémence PERRUSSEL*

*Nous remercions les organisateurs et participants des réunions publiques de Poitiers et d'Aubusson.<sup>1</sup>*

*Nous remercions tous les acteurs qui ont participé à la relecture du document.*

<sup>1</sup> Plus d'infos sur ces journées territoire à Aubusson le 20 juin et à Poitiers le 13 mai sur notre site : <http://www.lalabo-ess.org/>

<sup>2</sup> <http://agriculture.gouv.fr>

## Transformation sociétale

Les crises actuelles conduisent à penser et à mettre en place des solutions innovantes, qui construisent de nouvelles représentations et de nouveaux imaginaires collectifs. Les mutations en cours sont multiples et influent sur l'ensemble des dimensions sociétales : les relations humaines, les nouvelles formes de gouvernance et de coopération, le rapport à l'environnement, l'inscription dans un écosystème particulier...

## La qualité et la durabilité

La proximité tend à responsabiliser davantage les acteurs et à les intéresser à la qualité et à la durabilité des produits comme des échanges. Face à des interlocuteurs proches, chacun cherchera à offrir des produits et services de qualité, transformés et distribués par des personnes travaillant dans des conditions satisfaisantes. Les Circuits courts économiques et solidaires permettent à chaque partenaire de valoriser son rôle au sein de la chaîne de valeur, de la production à la consommation, et ce de façon durable. Cela va bien au-delà d'un objectif de réduction du nombre d'intermédiaires.

## Une forme d'échange plus qu'une simple relation

À travers la notion de circuit court économique et solidaire, c'est l'ensemble du système économique qui est pris en compte : les relations sociales, la qualité de travail, la façon de consommer, la coopération avec les institutions publiques, l'identité des territoires... L'ensemble des acteurs de la chaîne de l'échange est intégré dans la recherche d'une rationalité élargie et d'une convivialité accrue.

## Changement de l'appellation

Pour faciliter la compréhension, le groupe de travail a choisi de substituer l'expression circuits courts « de l'ESS », qui risquait de favoriser l'entre-soi, à celle de circuits courts « économiques et solidaires » (CCES). Circuits de territoire, circuits locaux, circuits de proximité... la diversité des termes utilisés provoque une certaine confusion et l'expression « circuit court » est souvent dépréciée, perçue comme archaïque, minimaliste ou « bobo-élitiste ». Ces interprétations, souvent caricaturales, ne rendent pas compte de la richesse et de la diversité dont témoignent les projets étudiés : il s'agit bien, en effet, d'une forme économique porteuse d'efficacité et au service d'une vision solidaire de la société.

Dans cet esprit, le groupe a remanié ainsi la définition :

**« Un Circuit court économique et solidaire (CCES) est une forme d'échange économique, valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange. »**

Les Circuits courts économiques et solidaires font naître une dynamique dans laquelle tous les acteurs de l'échange (producteur, distributeur, usager, consommateur...) sont impliqués dans le temps. Présents dans divers domaines - énergie, finance, habitat, culture, alimentation, commerce... -, ils interagissent et développent des écosystèmes vertueux, tant localement qu'à distance, et contribuent à des transformations sociétales.

*Définition proposée en 2014*

- **Lien social** : Loin d'une relation strictement financière entre producteurs et consommateurs, les acteurs des Circuits courts économiques et solidaires privilégient le lien social, ce qui se traduit notamment par davantage de connaissance mutuelle, de convivialité et de partage. L'existence de ces réseaux de relations dynamise et renforce le « bien-vivre ensemble » et la cohésion sociale.

- **Coopération** : Ensemble, des acteurs aux statuts divers (citoyens, administrations publiques, entreprises, ...) conçoivent et mettent en œuvre un projet. Le rôle de chacun est défini. Cette coopération structure une communauté d'intérêts, des prises de décision partagées, le développement d'une culture commune, ainsi qu'un respect de l'autre : les CCES sont un moyen d'apprendre à construire des projets ensemble.

- **Transparence** : Chaque acteur s'attache à intégrer dans sa démarche les notions d'ouverture, de compréhension et de lisibilité des termes de l'échange (prix, financement, gouvernance...). Cela n'implique pas pour autant un libre accès aux informations et savoir-faire internes à chaque structure, mais vise à fournir une information claire et instructive au consommateur.

- **Équité** : La recherche d'un prix équitable permet à chaque producteur d'être rémunéré en fonction de sa contribution, pour maintenir l'équilibre financier de son activité et pour inscrire les échanges dans le temps.

## Quatre exemples :

**LIEN SOCIAL***Financement participatif Bulb in town, Paris (75)*

Ce site Internet de financement participatif propose d'investir dans la création de commerces de proximité et d'initiatives locales. Deux types de formules sont possibles pour participer au financement d'un projet. La première consiste en un financement en don contre don, qui propose aux investisseurs un mélange de biens, services, avantages, récompenses et reconnaissances personnalisées en lien avec l'activité financée. L'autre possibilité est un financement en *equity*, qui permet d'acheter des parts du capital d'un commerce.

Une communauté de commerçants et de consommateurs se constitue alors, et redonne une dimension humaine et locale à la finance. Les habitants peuvent ainsi contribuer à la création et au développement des entreprises (TPE, commerces, restaurants, cafés...) et des associations locales. Cela assure une clientèle aux commerçants et dynamise le lien social.

<http://www.bulbintown.com/>

**TRANSPARENCE***Distribution locale par l'outil collaboratif EkoEtik, Pays Basque (64)*

En réponse à la volonté des citoyens qui souhaitent consommer local, faire vivre leur territoire et préserver leurs traditions, EkoEtik est née en avril 2014. Il s'agit d'une plateforme sur Internet de circuit court de distribution de produits locaux. Les diverses parties prenantes (producteurs, acheteurs, collectivités territoriales, financeurs, salariés) s'associent en tant que sociétaires à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SA-SCIC).

Les consommateurs commandent sur le site Internet, qui renseigne sur les conditions de production, les engagements éthiques des producteurs, la qualité des produits, la fixation du prix. Regroupés à Bayonne, les produits sont ensuite livrés par les salariés d'une entreprise adaptée ([www.fms-ea.com](http://www.fms-ea.com)) sur des lieux collectifs, généralement des lieux de travail.

<http://www.ekoetik.com/>

**COOPÉRATION***Production d'énergie solaire pour alimenter un magasin bio, projet Soleil du Grand-Ouest, Melesse (35)*

Énercoop, fournisseur d'électricité renouvelable, a développé une centrale photovoltaïque; installée sur la toiture d'une plateforme logistique en Bretagne, elle fournira en électricité le magasin alimentaire Biocoop. Toute la production issue de la centrale sera consommée sur place. Outre le rapprochement entre circuits courts alimentaires et énergétiques, ce projet invite aussi à la coopération avec des investisseurs citoyens, puisqu'il est ouvert au financement participatif, via le fonds d'investissement Énergie Partagée.

<http://energie-partagee.org/>

**ÉQUITÉ***Monnaie Symba, Île-de-France*

Initié fin 2013, ce projet de monnaie locale complémentaire a pour objectif de valoriser les entreprises vertueuses de la région Île-de-France, à savoir celles qui ont un impact social, territorial ou environnemental. Cette monnaie leur assure un fond de trésorerie et favorise leurs activités. Non convertible en euros, elle échappe à la spéculation financière.

Une SCIC a été créée : elle associe citoyens, entreprises, associations et collectivités au capital, et assure une gouvernance multipartite par l'application de la règle « une personne = une voix ». La définition collaborative des règles de fonctionnement redonne un rôle aux différents acteurs de l'échange et rend la monnaie citoyenne. Tant par ses objectifs que par sa structure juridique, Symba promeut l'équité dans les échanges économiques.

<https://www.symba.co/>

## TROIS SCÉNARIOS POUR CRÉER UN CIRCUIT COURT ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE

Les CCES naissent d'une recherche commune de solutions, parfois atypiques. Souvent initiés par des acteurs aux statuts divers et aux projets variés, selon l'histoire et la richesse des territoires sur lesquels ils s'inscrivent, ils associent, à des degrés divers, citoyens, entrepreneurs, collectivités territoriales, PME et TPE locales...

Les CCES peuvent se construire :

- dans l'intention de trouver des solutions immédiates, souvent nécessaires pour qu'une structure survive économiquement, ou pour créer de l'emploi sur un territoire en difficulté ou en reconversion, au moyen d'une efficacité économique renouvelée ;
- dans un esprit militant et avec la volonté de s'investir pour son territoire, face à un besoin social local par exemple.

Le groupe de travail a identifié trois scénarios possibles, parmi d'autres, pour construire un circuit court.

### Scénario 1 : La société civile prend l'initiative

Certains acteurs militants peuvent construire leur projet en opposition ou en réaction à l'économie dite « classique ». Citoyens, habitants, membres d'associations à l'initiative du projet créent un CCES dans un souci d'indépendance et d'autonomie par rapport aux institutions publiques et aux entreprises.

L'émergence d'initiatives répond à des besoins d'individus ou d'organisations : où puis-je placer mon épargne pour qu'elle serve mon territoire ? Comment construire ma maison pour qu'elle s'intègre dans son environnement et bénéficie à l'économie locale, par l'emploi d'artisans locaux... ?

Ce processus de construction du projet vise la pérennité par l'autonomie, loin d'une vision court-termiste due au calendrier politique électoral. Le financement du projet est entièrement citoyen et privé (financement participatif, mécénat, dons, emprunt bancaire...). Mais dans certains cas, le caractère aléatoire, et parfois limité, peut affaiblir le projet, au même titre que le désengagement des acteurs citoyens quand la dynamique tend à s'essouffler.

Pour pallier cette fragilité, lorsque la structure a atteint un certain stade de développement, d'autres acteurs (TPE, PME, producteurs indépendants...) peuvent intégrer la démarche et fournir des moyens logistiques et financiers. Il importe alors de veiller à ce que les nouveaux partenaires agissent au service du projet citoyen initial.

**EXEMPLE : le réseau citoyen « Made in Pic Saint-Loup » (34)**

Dans la région du Pic Saint Loup, un réseau local d'entrepreneurs « Made in Pic Saint Loup » se tisse rapidement et présente une bonne santé économique. Cette association, qui a un objectif à la fois économique et culturel, est portée par des artisans, paysans et entrepreneurs locaux, avec le soutien et la participation active de nombreux habitants. Ensemble, ils souhaitent, par l'entraide et au travers d'actions innovantes, proposer un tourisme plus respectueux du territoire.

Au sein et autour de l'association, les réalisations se multiplient : offre commune des professionnels de l'agriculture, de l'hébergement, de la restauration et du tourisme vert, création d'un label « Made in Pic Saint Loup », aide logistique, formation informatique, création d'une coopérative biologique, aménagement d'un espace de co-working...

<http://www.masdesviolettes.com/>

**Scénario 2 : Les collectivités territoriales portent le projet**

Dans ce scénario, les institutions publiques sont à l'initiative du projet, suite à la décision d'élus et/ou de techniciens des institutions publiques locales (mairie, intercommunalités, CCI, Conseil de développement). Le CCES est alors établi pour renforcer un secteur d'activité ou dynamiser un territoire.

La collectivité se donne un rôle moteur : elle porte le projet et anime la coopération entre citoyens, associations et structures de terrain. Le financement est entièrement public, attribué au titre de la cohésion sociale, du développement économique ou encore du développement durable.

L'avantage majeur de cette approche consiste dans l'assurance d'un financement sur une certaine durée, ainsi que la mise à disposition d'infrastructures et de moyens logistiques. Les faiblesses s'incarnent dans les contraintes du calendrier électoral, qui peuvent dénaturer les projets, ou encore dans les incertitudes liées au maintien de l'implication des acteurs sollicités par la collectivité.

Ces circuits peuvent voir le jour grâce au volontarisme et à l'engagement personnel d'un élu ou d'un acteur économique public. Le financement d'un poste d'animateur territorial par une collectivité peut s'avérer être le catalyseur efficace de futures initiatives.

**EXEMPLE : la SCIC Solidarité Versailles Grand Age (78)**

Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), un accueil de jour et un service de soins infirmiers composent cette plateforme de gérontologie. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), gérant de l'EHPAD, souhaitait une réponse transversale aux problèmes des personnes âgées, et non un simple lieu d'hébergement. Dès le départ, le CCAS a associé à sa démarche la population et les salariés, et a formalisé ce partenariat par la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Il a fait appel à une entreprise solidaire, Entreprendre pour Humaniser la Dépendance, pour élaborer son montage financier. Ce CCAS est le premier en France à investir dans une SCIC ; il incarne de nouvelles possibilités de coopération entre les collectivités territoriales et la société civile.

Voir leur dossier sur <http://www.les-scic.coop/>

**Scénario 3 : Les coopérations privé-public**

Un CCES peut naître de la volonté de connecter des acteurs de statuts divers, en les intégrant de façon opérationnelle au sein d'un même écosystème. Ce scénario est le plus abouti, les expériences prouvant qu'il s'avère à la fois le plus résistant et le plus durable.

Ces initiatives sont initiées conjointement par des acteurs de la société civile, des responsables des institutions publiques locales (élus et techniciens) et des acteurs de l'économie classiques (TPE-PME locales, ou grandes entreprises inscrites sur le territoire). Ensemble, ils unissent leurs forces et leurs compétences pour développer leur territoire. Cette alliance peut être formelle (Pôle Territorial de Coopération Économique, SCIC, grappe d'entreprises...) ou informelle (fonctionnement en mode projet).

Les avantages de ce type de partenariat sont multiples. Les forces de chacun (logistique, compétences, connaissances du terrain...) sont mises au service du projet, ce qui rend ce mode d'organisation très efficace. Le financement provient de sources diversifiées : il peut être public, privé ou issu du financement participatif. Cela permet au projet d'être indépendant. L'implication des collectivités permet une reconnaissance institutionnelle facilitant de nombreuses démarches et assurant moyens et logistique dans le temps.

**EXEMPLE : la SCIC EOLE du Pôle Sud Aquitain (Tarnos)**

Face aux enjeux de développement économique, et à la volonté de développement social (insertion, réponse aux besoins sociaux locaux), une coopération s'est mise en place entre chefs d'entreprise, salariés, habitants et mairie, acteurs de territoire situés sur le pays de Seignanx. Un restaurant collectif inter-entreprises a été créé en 2004 au cœur de la zone industrialo-portuaire de 110 hectares. Ce restaurant dispose aujourd'hui de 14 postes d'insertion. L'activité s'est élargie à la livraison de repas auprès des collectivités territoriales, d'écoles, de maisons de retraite... 40 % de leurs matières premières sont locales et l'objectif est d'accroître cette part.

Cette initiative permet de répondre aux besoins de restauration collective, de développer l'offre d'insertion locale, de mutualiser donc de réduire les coûts d'une structure solidaire, et de construire une première étape de coopération permanente entre les acteurs du territoire. La création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui porte juridiquement le restaurant d'insertion, concrétise la volonté d'instaurer une dynamique démocratique entre acteurs de statuts divers.

La coopération public-privé qui a permis l'élaboration de ce projet s'incarne par la diversité des sources de financement : le Comité du Bassin d'Emploi du Seignanx (investissement humain et financier), la mairie de Tarnos (financement de la construction du bâtiment), des entreprises usagers du restaurant (capital apporté en parts sociales), des collectivités usagers du restaurant, la Région Aquitaine et le Département (subventions), des structures de finance solidaire (prêts participatifs/outils de quasi fonds propres de France Active), ainsi que des revenus des activités marchandes (vente de repas).

Voir leur fiche sur le site de France Active en Aquitaine : <http://www.aquitaineactive.org/>

# Impacts des CCES

L'organisation des échanges économiques en CCES inclut l'ensemble des acteurs de l'échange (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, épargnants...) et prend en compte les multiples externalités des échanges (impacts sociétaux, économiques, environnementaux, territoriaux...).

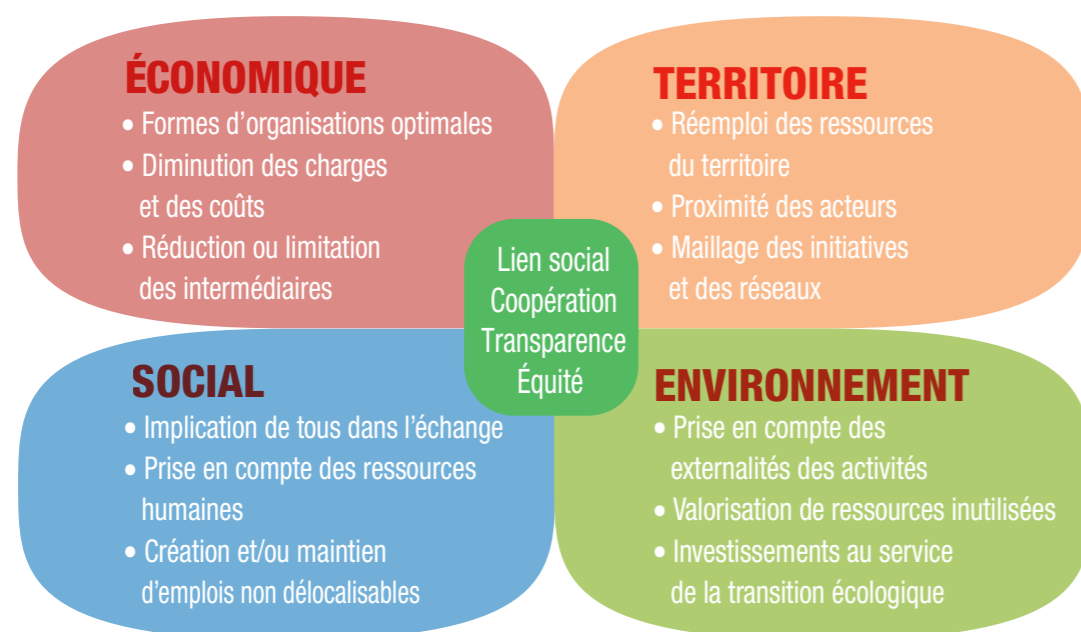
La dynamique ainsi créée permet la réalisation d'objectifs divers. Les impacts positifs apparaissent parfois au cours du travail collaboratif et les relations multi-acteurs ouvrent sans cesse de nouvelles opportunités.

Néanmoins, il reste encore à construire des outils d'évaluation objectifs, pour valoriser l'ensemble des apports et impacts positifs. Le groupe a travaillé sur ces apports et présente ici ses observations ainsi que le questionnaire élaboré pour permettre aux initiatives de mettre en exergue leurs spécificités.

## QUATRE TYPES D'IMPACTS IDENTIFIÉS

L'analyse des expériences par le groupe souligne la diversité des impacts positifs : bien-être des salariés, création d'emplois, produits de meilleure qualité, développement du travail participatif...

Quatre types d'apports principaux ont été dégagés par le groupe de travail, que nous analysons au travers de leurs impacts.



## Impacts sociétaux

L'échange en CCES crée et développe des liens de confiance entre les acteurs qui y prennent part. Partageant des valeurs communes, ils construisent une communauté d'intérêts qui renforce la cohésion sociale et valorise tant la convivialité de l'échange que l'envie d'agir ensemble.

Cette prise en compte de la relation dans l'échange répond au souhait de certains producteurs et consommateurs de passer d'un statut de simples fournisseurs ou acheteurs à celui d'acteurs impliqués. Grâce à un travail de pédagogie, ils se réapproprient les différentes étapes de la fabrication et l'échange des biens et services.

Cette qualité est ensuite recherchée sur l'ensemble de la chaîne : traçabilité de l'origine des produits, conditions de travail et de production saines, gouvernance éthique...

L'impact sociétal des CCES se traduit également par des transformations au sein même des orga-

nisations et dans les relations entre organisations. La logique des CCES consiste à agir de façon plus efficace, au service du territoire avec l'appui des acteurs volontaires, quel que soit leur statut institutionnel. Dépasser les cloisonnements traditionnels est nécessaire pour mener à bien ces projets transversaux.

Au-delà des déclarations d'intention, l'INRA a entamé des travaux d'évaluation sur les impacts sociétaux des circuits courts alimentaires.<sup>3</sup> Le concept de « cohésion sociale » est souvent défini comme une réponse à une détérioration des liens sociaux, et non par des critères spécifiques. Basés sur des expériences concrètes, ces travaux démontrent que les circuits courts permettent aussi bien de réduire les inégalités alimentaires, de soutenir les agriculteurs fragiles, de diversifier les activités autour de l'agriculture, que de créer et développer du lien social entre agriculteurs et néoruraux, consommateurs et urbains.

### EXEMPLE : partenariat entre deux services de collectivité à Roannais Agglomération (42)

Deux services d'une même collectivité territoriale (« cohésion sociale » et « gestion des déchets »), peu habitués à travailler de concert, ont appris à coopérer pour mettre en place un projet de réorganisation du tri des déchets. Ce projet vise à développer le tri et le recyclage, tout en diminuant la quantité de déchets par une action pédagogique insistant sur le coût plus faible du tri par rapport à la mise en décharge. Cette démarche en CCES entraîne un changement de comportement social, au sein de l'institution publique comme chez les usagers.





## Impacts économiques

Des travaux de recherche restent à mener, pour mesurer les apports économiques des CCES; toutefois il est d'ores et déjà possible d'établir des hypothèses sur la base de nos observations et analyses.

Les CCES permettent :

- de réduire des coûts d'intermédiaires (publicité, groupements d'achats, primes d'intermédiation...);
- de tendre à améliorer la situation économique de chaque acteur de l'échange, tout en renforçant l'écosystème du territoire sur lesquels ils s'inscrivent, et d'assurer, pour les producteurs et transformateurs locaux, la maîtrise d'une part accrue de la valeur ajoutée, aujourd'hui souvent captée par les distributeurs;
- de mieux valoriser l'ensemble des ressources (humaines, énergétiques, financières, culturelles...), opportunités laissées en jachère dans le circuit économique dit « classique »;
- de créer des emplois en fonction des besoins et des compétences identifiés; non délocalisables, ils tendent à renforcer la résilience du territoire et développent des activités économiques malgré un contexte difficile;

### EXEMPLE : Détroit (USA)

Dans la ville de Détroit, aux États-Unis, la récession oblige les citoyens à innover, tout en gagnant en autonomie pour répondre aux besoins locaux communs et pour faire face au dysfonctionnement de l'existant. Des initiatives citoyennes voient le jour pour dépolluer les sols laissés à l'abandon, installer de l'agriculture urbaine à la place de maisons désertées, construire des plateformes en ligne de formations aux premiers secours, etc.

<http://www.diy-manifesto.com/>

- d'innover et de créer une nouvelle dynamique économique pour permettre une reconversion d'activités dans les territoires ayant subi les conséquences de la désindustrialisation.

Nous manquons aujourd'hui de données chiffrées sur l'impact économique des CCES. En revanche des données de commercialisation sur les circuits courts agricoles sont déjà disponibles, puisque 1/5 des exploitations agricoles vendent tout ou partie de leurs produits en circuit court. Bien que plus petites, ces exploitations agricoles emploient plus de main-d'œuvre. La diversification des activités et la part accrue de production bio (10 % de bio pour les circuits courts, contre 2 % pour les circuits longs) expliquent en partie ce besoin supplémentaire de main d'œuvre<sup>4</sup>. Si cette diversité diminue la rentabilité, elle génère d'autres chiffres d'affaires et les produits sont de plus grande qualité. Ainsi le revenu par unité de main-d'œuvre est comparable aux exploitations en circuits longs<sup>5</sup>. Les circuits courts permettent également des apports réguliers de trésorerie et de réduire les délais de paiement.

L'efficacité économique des circuits courts est renforcée par la structuration d'un écosystème local; par exemple, dans le secteur alimentaire, la présence d'un abattoir à proximité d'une ferme peut augmenter de 1 à 4 la valeur ajoutée des exploitations en circuit court de viande bovine. A contrario, l'apport bénéfique d'un élevage de moutons en plein air peut être remis en question s'il n'existe pas de structure qui prend en charge la laine issue de la tonte, et si celle-ci est délocalisée pour être transformée ou incinérée.

Si les intérêts des parties prenantes des échanges peuvent diverger, la prise de conscience de leur interdépendance, favorisée par une gouvernance collégiale, renforce l'efficacité économique globale du territoire. Des associations telles que l'Inter AFOCG<sup>6</sup> (Associations de Formation Collective à la Gestion) peuvent aider les producteurs à déterminer un prix juste en toute transparence. Dans tous les cas, l'intégration des besoins des consommateurs dans les circuits courts, et a fortiori dans les CCES, entraîne une réflexion sur la qualité et sur les prix des produits et services proposés. La diminution du nombre d'intermédiaires entraîne la réduction de certains coûts et permet ainsi d'améliorer l'accessibilité économique des produits de qualité proposés par ces circuits.

Des études menées en Amérique du Nord, notamment celles entreprises par Michael Shuman<sup>7</sup>, le réseau BALLE, l'*Institute for Local Self-Reliance* et plusieurs universités américaines, ont évalué la différence d'impact sur la prospérité locale, entre des entreprises dont les propriétaires résident et travaillent sur un territoire, et des entreprises internationales. Cette

contribution des structures locales à la bonne santé de l'économie est encore trop peu étudiée en France.

## Impacts environnementaux

Qu'elle soit territoriale ou numérique, toute structure impacte l'environnement en le polluant, le préservant ou le restaurant. L'impact peut être direct, s'il s'agit de son domaine d'activités (exemple : le secteur de l'énergie) ou indirect, par sa simple consommation de ressources.

Les acteurs des CCES travaillent à inscrire les échanges économiques dans leur environnement par la prise en compte de l'origine des ressources, des systèmes énergétiques nécessaires à la production, des moyens de transport, de l'approvisionnement en énergie du lieu qui les distribue, de la gestion des déchets...

Diminuer l'impact négatif sur l'environnement ou chercher de nouvelles sources d'énergie constituent souvent des motivations centrales à la création d'initiatives en circuit court. Par exemple, rapprocher le tri, le recyclage et le réemploi des déchets permet de proposer des solutions au service de la transition écologique, organisées en CCES.

La pédagogie et la qualité des relations entre acteurs peuvent générer des impacts environnementaux positifs, grâce aux relations de confiance établies entre producteurs et distributeurs locaux, à leur partage de connaissances et à la prise de conscience de leur interdépendance.

4. Agreste 2012

5. Résultat issu du projet Casdar « Références en circuits courts » : <http://www.centre-diversification.fr/>

6. <http://www.interafocg.org/>

7. <https://bealocalist.org/>

**EXEMPLE : la synergie plastique du Bassin Roannais (42)**

Cette coopération entre collectivités, association de développement économique et entreprises ambitionne de valoriser les déchets afin qu'ils deviennent ressources territoriales. Pour ce faire, dix entreprises ont mutualisé leurs déchets pour que le volume soit suffisamment important et intéresse des structures de tri et de valorisation. Un prestataire enlève les déchets de bois, cartons, bio-déchets et les regroupe dans une benne, qu'une entreprise d'insertion trie, conditionne, et revend pour rémunérer son travail. Concrètement, les impacts environnementaux sur le territoire ont été réduits de 60 %. Les différentes parties prenantes s'engagent à s'investir dans le développement durable par la signature d'une convention.

**Impacts territoriaux**

Le « territoire » est l'espace au sein duquel se matérialise le lien social. Il est ici envisagé sous l'angle de la proximité géographique mais aussi virtuelle (numérique). C'est là que naissent les initiatives en circuit court et que s'organise la connexion entre les ressources du territoire (humaines, politiques, locales, environnementales...).

La notion de territoire trouve tout son sens et sa force lorsqu'elle est liée à une communauté d'intérêts – qu'elle s'inscrive sur un périmètre géographique ou numérique. Dans un « territoire de projets », les initiatives sont portées par des acteurs désireux de soutenir le développement de leur communauté : la conscience de partager un même territoire et une vision commune pour son développement renforce l'envie de s'investir et de contribuer à son dynamisme.

La proximité facilite l'interconnaissance, la compréhension des relations multi-acteurs, des enjeux et des besoins exprimés. Elle permet de construire, de façon efficace et réactive, une économie valorisant les compétences et les ressources, plus résiliente et plus saine, au

service de la société. La valeur ajoutée créée par ces échanges profite aux acteurs impliqués dans ces initiatives comme aux populations locales.

Loin d'envisager le territoire de façon autarcique et cloisonnée, les Circuits courts économiques et solidaires contribuent à renforcer la vitalité des écosystèmes territoriaux par le maillage d'initiatives et de réseaux : des initiatives dynamiques, soutenues par des acteurs de l'économie réelle, se relie et s'intègrent à des initiatives d'autres territoires et d'autres réseaux, lesquels pouvant à terme s'inscrire dans une économie mondialisée. Nombre de décideurs ont délaissé le développement local, croyant qu'il serait mécaniquement nourri par les bénéfices de l'exportation, devenue l'objet de tous leurs soins. Pourtant une économie qui n'a pas suffisamment pris soin de valoriser ses atouts internes s'avère moins performante et moins capable de s'adapter aux crises extérieures - qu'il s'agisse de la fluctuation du prix des matières premières sur les marchés financiers, des évolutions monétaires ou des scandales sanitaires.

**EXEMPLE : la SAPO Ambiance Bois sur le Plateau de Millevaches (23)**

Créée en 1988, cette entreprise fabrique des produits en bois non traité pour l'aménagement intérieur et extérieur, et construit des maisons en ossature bois. Son statut juridique est particulier : il s'agit d'une SAPO (Société Anonyme à Participation Ouvrière), ce qui signifie que les décisions sont prises collectivement et que les salaires sont égaux quelle que soit l'ancienneté. Ambiance Bois crée un emploi par an, ses objectifs étant multiples : employer une ressource locale, vendre des produits locaux non traités, mettre en pratique localement les innovations sociales... Créer un emploi signifie ici découvrir de nouvelles personnes, leurs savoir-faire, transmettre aux plus jeunes, pérenniser l'outil de travail, innover, etc.

Outre ce fonctionnement interne, les salariés considèrent que « travailler autrement » (leur devise) signifie aussi « consommer, agir, décider et finalement vivre autrement ». La structure a donc des impacts sur son territoire : elle crée des emplois non délocalisables ; elle utilise le mélèze, bois local, et participe ainsi à la constitution d'une filière pour valoriser cette ressource. Les démarches d'éco-construction intègrent la prise en compte de l'environnement local, et entraînent le développement de systèmes de récupération d'eau de pluie, de panneaux solaires, la construction d'éco-hameaux, l'accueil de nouveaux habitants au sein de l'éco-quartier de la commune de Faux La Montagne en Creuse...

**OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION**

Si des travaux de recherches sur l'évaluation quantitative des CCES constituent un des chantiers incontournables à l'avenir, le groupe de travail animé par le LABO a souhaité aider les porteurs d'initiatives à caractériser qualitativement leur Circuit court économique et solidaire et à mettre en valeur leurs principaux impacts.

Pour ce faire, un questionnaire<sup>8</sup> a été construit sur la base des quatre impacts identifiés : sociétal, économique, environnemental, territorial. Il permet à chacun de s'auto-évaluer, de visualiser son profil et de qualifier le circuit court qu'il porte, utilise ou envisage. Réalisée à étape régulière, cette auto-évaluation peut être utilisée par les acteurs et partenaires d'un CCES pour faire le point sur leurs réalisations et identifier les pistes d'améliorations.

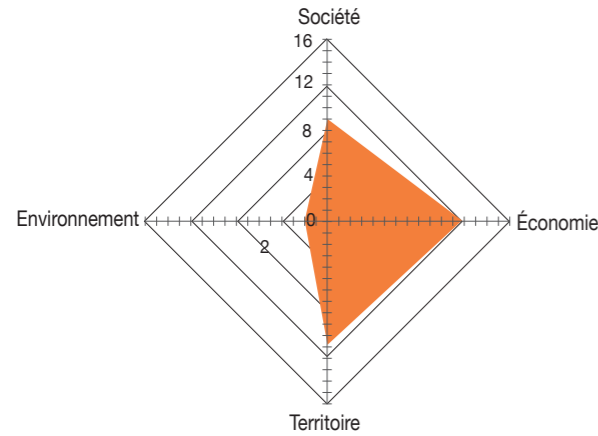
L'intérêt d'un tel outil est triple :

- Visualiser l'impact de son organisation en Circuit court économique et solidaire sur chacun des quatre impacts proposés ;
- Analyser des voies de progression sur chaque axe ;
- Utiliser cet outil entre initiatives pour optimiser leur fonctionnement en CCES.

8. En ligne sur le site du LABO de l'ESS : <http://www.lalabo-ess.org/>

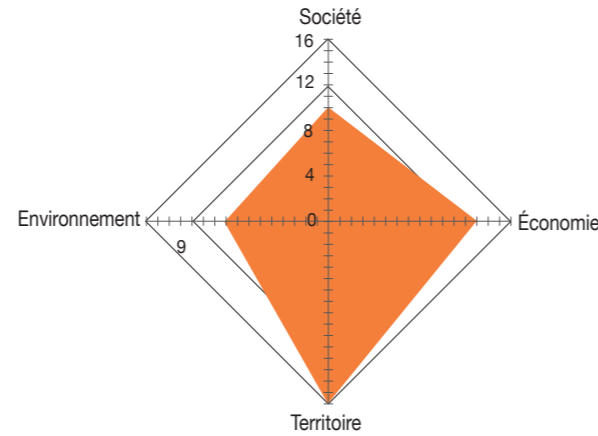
Nous avons testé ce questionnaire auprès d'une vingtaine de représentants d'initiatives proches du groupe de travail. Les résultats confortent notre conviction qu'il n'existe pas de modèle unique de CCES, mais bien des profils différents, adaptés à la fois à leur environnement et à leurs activités. Chacun se développe différemment selon les axes proposés.

La diversité des graphes suivants reflète la diversité des CCES :



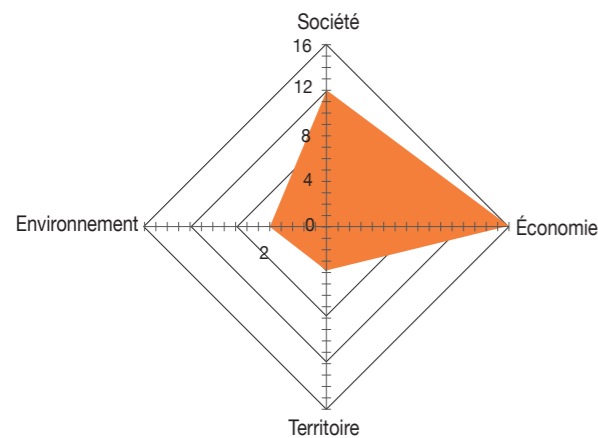
**Trempolino**

Association à l'initiative du Panier-Culture et de la « Fabrique », lieu hébergeant plusieurs associations, basé sur une charte éthique culturelle reprenant les principes de l'économie solidaire.



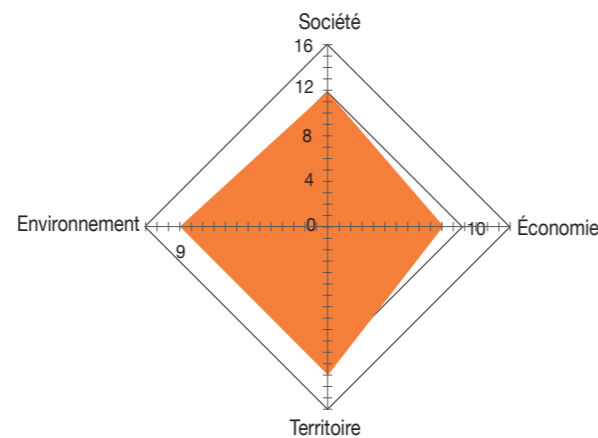
**Ambiance Bois**

Société Anonyme à Participation Ouvrière, constructeur de maisons bois, fabricant de matériaux bois et bois énergie.



**Pôle AgriAlim**

Futur PTCE réunissant des agriculteurs, producteurs, cuisiniers, distributeurs alimentaires, restaurateurs... locaux dans la région rurale proche de Lyon (69)



**R-Urban**

Trois projets d'architecture et de résilience locale à Colombes (92) : une unité d'agriculture urbaine civique, une unité de recyclage et une unité résidentielle éco-construite.

# Changement d'échelle des CCES

## LA QUESTION DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Les CCES redonnent du sens à l'économie sur l'ensemble de la chaîne des échanges, du producteur au consommateur, du territoire au macro, de l'épargnant à l'investisseur. Ils participent à l'implication d'acteurs exclus du système classique, à la constitution d'écosystèmes vertueux sur les territoires, à l'amélioration du fonctionnement des filières vers plus d'économie sociale et solidaire. Beaucoup réfléchissent à un changement d'échelle, conscients que les apports positifs et la force d'impact des CCES dépendront de leur capacité à se développer sur des filières et des territoires plus nombreux, en intégrant de nouveaux acteurs dans leur démarche.

## CRAINTES RELATIVES AU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Si certaines initiatives envisagent leur développement avec enthousiasme, d'autres sont confrontées à la nécessité de changer d'échelle, par leur petite taille ou leur isolement qui représentent un facteur de fragilité ou de dispersion.

De nombreuses organisations craignent de gérer le changement d'échelle, perçu comme un processus reléguant au second rang la coopération, la dimension humaine et relationnelle, et qui voit s'accroître les prises de décision sans concertation effective.

Lorsque le changement d'échelle est commandé de l'extérieur, que ce soit par des collectivités territoriales ou des entreprises, il peut engendrer une perte de créativité et de volonté de s'investir.

Dans cette hypothèse, le changement d'échelle est vécu uniquement à travers le prisme d'une augmentation de la taille de la structure ; nous verrons plus loin que d'autres types de changement d'échelle existent.

Avoir conscience de ces craintes permet de concevoir des modalités de changement d'échelle qui inscrivent la coopération au centre des projets. Certaines analyses ont dégagé des lignes d'action, par exemple :

**- l'AVISE (Agence d'Ingénierie et de Services pour Entreprendre Autrement)<sup>9</sup>, a étudié le changement d'échelle des entreprises sociales. Il en ressort quatre attentes majeures des protagonistes :**

- comprendre la terminologie et les concepts du changement d'échelle ;
- connaître l'écosystème et les différents acteurs ;
- maîtriser les différentes stratégies ;
- savoir laquelle choisir pour faire évoluer la structure.

**- dans le cadre du Réseau Rural Français<sup>10</sup>, des travaux portant sur les circuits courts alimentaires ont dégagé trois leviers de développement cruciaux pour permettre leur changement d'échelle :**

- Un mode de gouvernance permettant de prendre en compte l'ensemble des acteurs du circuit ;
- L'implication des acteurs du territoire et le soutien politique des projets ;
- L'organisation logistique, de la production à la distribution.

Développer une structure en conservant les valeurs fondatrices suppose non seulement une vision partagée du territoire et/ou des valeurs à préserver, mais aussi la volonté et la capacité de conserver la proximité et de favoriser le lien social : les coopérateurs doivent se connaître et ne pas avoir l'impression d'être éloignés des processus de décision.

Un changement d'échelle réussi suppose la recherche d'une « taille optimale » et non maximale des structures.

## STRATÉGIES D'ÉVOLUTION POUR DES INITIATIVES EN CCES

En fonction de l'histoire, des acteurs impliqués et des perspectives, divers processus permettent de changer d'échelle.

Le groupe a soumis un questionnaire sur le changement d'échelle<sup>11</sup> à des initiatives en phase de développement. Il porte sur les ressorts du changement d'échelle, la place des valeurs, les évolutions organisationnelles, l'évolution de la gouvernance, l'évolution des financements et les impacts sur le lien avec les clients-usagers. Une synthèse des réponses est disponible sur le site du LABO de l'ESS.

Ce travail a permis de conforter les différentes formes de changement d'échelle que nous développons ci-après.

Au préalable, nous avons identifié les forces et faiblesses des contextes locaux et nationaux au regard des initiatives analysées :

Analyse des Circuits Courts Économiques et Solidaires	
<p><b>Atouts locaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convivialité</li> <li>• Patrimoine local (appellations, histoire...)</li> <li>• Réponses adaptées à des besoins identifiés Vision partagée de projets</li> </ul> <p><b>Atouts nationaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamiques territoriales accrues</li> <li>• Nombreuses initiatives sur l'ensemble du territoire</li> <li>• Création d'emplois non délocalisables</li> </ul>	<p><b>Faiblesses locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'experts sur les territoires</li> <li>• Risque de sur-sollicitation de quelques personnes</li> <li>• Refus des responsabilités</li> </ul> <p><b>Faiblesses nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture de la facilité, standardisation, indifférence, consumérisme</li> <li>• Freins législatifs et réglementaires</li> <li>• Manque de données objectives</li> </ul>
<p><b>Opportunités locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt des collectivités publiques</li> <li>• Utilisations des ressources présentes sur place</li> <li>• Volonté des habitants</li> </ul> <p><b>Opportunités nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement durable et environnemental</li> <li>• Promotion de l'innovation sociale</li> <li>• Lignes de financements FEDER et FSE, contrats plan État-Région...</li> </ul>	<p><b>Menaces locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence entre acteurs de territoire</li> <li>• Enfermement et entre-soi</li> <li>• Opportunisme politique</li> </ul> <p><b>Menaces nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dénaturation du projet à des fins de communication</li> <li>• Nouvelles législations (principes de précaution...) conduisant à des normalisations et standardisations réseaux</li> <li>• Récupération politique et identitaire</li> </ul>

Ce travail nous a permis d'identifier six possibilités de changement d'échelle pour les CCES. Elles peuvent être complémentaires et se renforcer mutuellement : ainsi, une initiative peut vivre simultanément des changements d'échelle multiples.

9. <http://www.avise.org/>

10. [http://reseaurural.fr\\_agriculture\\_et\\_alimentation](http://reseaurural.fr_agriculture_et_alimentation).

11. Voir sur notre site : <http://www.lalabo-ess.org>

**Six formes de changement d'échelle :**

- 1. Accroissement de la taille de la structure :** plus de salariés et de chiffres d'affaires, diversification des activités...
- 2. Coopération avec d'autres structures :** plus de liens pour développer des projets communs.
- 3. Essaimage :** la structure a suffisamment modélisé son organisation pour se reproduire sur d'autres territoires ou avec d'autres acteurs.
- 4. Mise en place d'un réseau :** la structure s'associe à d'autres autour d'engagements ou de valeurs partagées.
- 5. Pollinisation :** la structure a prouvé son utilité et son efficacité, ses valeurs et mode d'organisation repris par de structures classiques.
- 6. Influence médiatique et politique :** la structure (ou le secteur d'activité) a acquis une plus grande notoriété auprès du public et a renforcé sa capacité de lobbying auprès des décideurs.

## Accroissement de la taille de la structure

Venant naturellement à l'esprit, ce type de changement d'échelle suppose une augmentation du nombre de salariés et du chiffre d'affaires, une diversification des activités ou une intégration d'échelles différentes (pour être en mesure de répondre à une commande publique locale comme à un appel à projet national par exemple).

Ce type de changement d'échelle suppose que la structure soit en bonne santé économique, dispose d'assises consolidées, des statuts adaptés à l'organisation, d'une équipe volontaire, et de capacités financières confortées par une expérience confirmée.

**EXEMPLE : Énercoop, fournisseur d'électricité issue d'énergies renouvelables**

Cette structure a aujourd'hui 18000 clients, 11000 sociétaires et 9 coopératives régionales. L'objectif fixé est d'augmenter le nombre de clients à 150000 clients en 2020. Cette stratégie passe par la création de SCIC régionales. L'entité Énercoop nationale ne deviendra pas tête de réseau national, mais se transformera en Énercoop Ile-de-France – toutes les structures étant autonomes, cela suppose de garder des fonds propres limités. Plus cette coopérative grandit, plus elle se rapproche du local et de l'autoconsommation territoriale.

<http://www.enercoop.fr/>

## Coopération avec d'autres structures

Changer d'échelle en coopérant peut s'incarner en deux réalités distinctes :

- une structure souhaite conserver sa taille initiale tout en développant d'autres activités, des projets ou des partenariats avec d'autres ;
- des personnes ou d'autres organisations ne souhaitent pas intégrer formellement la structure, mais souhaitent participer à ses démarches et bénéficier de ses acquis de compétences et de son expérience. Cette coopération peut se construire sur la base d'un projet, d'un événement public mutualisé, d'une échéance médiatique commune...

Ce type de changement d'échelle permet à chacun de conserver sa place et son fonctionnement, tout en construisant avec d'autres, en mutualisant et en consolidant l'écosystème local. La coopération renforce la légitimité et l'efficacité des COES, en augmentant le nombre d'acteurs engagés dans chaque projet. Par exemple, l'existence d'une entreprise de bois à Faux La Montagne (23) incite la création d'une recyclerie sur le même territoire.

**EXEMPLE : la SICA Les Fermes de Figeac (46)**

Créée en 1985, cette SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) se définit comme une « coopérative agricole et de territoire ». Elle est née de la volonté d'agriculteurs du territoire pour pérenniser leurs activités, garder un pouvoir de décision locale et protéger deux impératifs :

- les emplois et la richesse économique qui y est liée (40 millions d'euros de chiffre d'affaires sont produits par les exploitations agricoles dans la Région) ;
- les externalités positives de l'agriculture (qualité de l'eau, paysage ouvert, production d'énergie verte...).

Sa vision est la suivante : « Contribuer dans la durée à la promotion d'une agriculture gestionnaire du vivant à haute valeur ajoutée, innovante et ouverte aux autres, pour participer depuis notre territoire à un développement durable au service de tous les hommes. ». Ses missions sont multiples : communiquer avec le territoire, accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs, développer la production agricole et la recherche de valeurs ajoutées économiques et environnementales (production d'énergie renouvelable, gestion de la biodiversité et du paysage, amélioration de la qualité de l'eau...).

Pour ce faire, six magasins coopératifs de produits, matériaux, outils... utiles à tous les acteurs de territoire ; une marque « Sens du Terroir » ; des outils de formation pour porteurs de projet de territoire ; un engagement dans la filière bois, la promotion du photovoltaïque local, une crèche inter-entreprises ; des événements pédagogiques, tels la randonnée annuelle à la rencontre des éleveurs ; un magazine bisannuel, qui publie les actualités sur le personnel des différents sites, les activités, les nouveaux projets... L'ensemble de ces actions renforce un écosystème d'acteurs vertueux sur le territoire, utilisé à la fois comme support et ressource.

En 2014, le groupe des Fermes de Figeac représente 650 adhérents, 150 salariés et 25 millions de chiffre d'affaires, à territoire constant.

<http://sicaseli.fr/>

## Essaimage

Cette forme de changement d'échelle correspond à la réplication d'une initiative en CCES sur un autre territoire ou avec d'autres acteurs que ceux impliqués initialement. Il ne s'agit pas nécessairement d'une duplication, mais souvent du montage d'un nouveau projet adapté à

de nouvelles composantes, et qui s'appuie sur l'expérience du premier. Bénéficiaire de ces démarches, ces échecs et ces réussites permet de conseiller, conforter et accélérer la création du nouveau CCES, tout en respectant les valeurs et principes du projet initial.

### EXEMPLE : restaurant *Le Court-circuit*, Lyon (69)

Le bar restaurant *Le Court-circuit* a été créé à Lyon en novembre 2010. Après avoir construit son positionnement pour s'assurer une clientèle fixe et des bénéficiaires au bout de deux ans et demi d'existence, un développement fut envisagé. Il a été décidé que le changement d'échelle passerait par la création d'un nouveau projet sur un autre territoire. Après un an de construction de projet adapté au nouveau contexte, un deuxième restaurant va voir le jour, basé sur les mêmes valeurs que le premier, mais avec des activités et dans un quartier très différents. Une charte est mise en place pour assurer le respect des valeurs communes.

## Mise en place d'un réseau

Ce changement d'échelle relie des structures de secteurs ou de filières qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs stratégiques. La construction d'un réseau leur offre la possibilité d'incarner leurs idées et de gagner en influence et en crédibilité en se retrouvant autour de projets communs.

En amont de la constitution du réseau, la définition claire des valeurs fondatrices, des objectifs opérationnels et des critères et conditions d'appartenance et d'exclusion est essentielle. Chaque membre doit pouvoir conserver son autonomie.

### EXEMPLE : la Fédération *ENVIE*

L'action d'*ENVIE* se concentre autour de missions essentielles : si la réinsertion est au cœur du projet – favoriser l'accès au monde du travail et de la formation des personnes éloignées de l'emploi –, celle-ci est pensée en lien avec l'environnement et le contexte sociétal. Les métiers consistent à récupérer les équipements électriques et électroniques (EEE) usagés, pour les rénover et les revendre. Les déchets qui ne peuvent être revendus sont triés et recyclés. *ENVIE* place la performance économique au service de l'objectif social, en agissant pour l'environnement et contre l'exclusion.

Créé en 1984, le réseau *ENVIE* est aujourd'hui constitué de 49 entreprises ; 1 450 personnes y sont accueillies ; 80 000 tonnes d'équipement sont traitées chaque année.

Cette organisation donne de l'épaisseur à la filière « recyclage », en formant les acteurs, en créant de nouveaux débouchés... Les impacts de ce CCES portent à la fois sur les salariés (chacun a accès à l'emploi et à la formation), les consommateurs (chacun peut, selon ses revenus, s'équiper de biens de consommation de qualité) et les citoyens.

<http://www.envie.org/>

## Pollinisation

En inscrivant dans leurs échanges par filières ou par territoire des structures de l'économie privée lucrative, certaines organisations fonctionnant en circuit court économique et solidaire pollinisent les structures « classiques » par leur mode d'organisation et leurs impacts singuliers. Cette transformation, qui introduit un nouvel équilibre entre les structures de l'ESS et les structures privées lucratives, ouvre des perspectives de changement d'échelle aux CCES et fait évoluer les processus internes des grandes organisations, par exemple sur l'origine des produits et services qu'ils distribuent.

L'implication et la coopération peuvent aller du simple partenariat à une mutualisation de projets et à l'élaboration de projets partagés.

Dans le contexte de fragilisation du système économique, de délitement du lien social, de catastrophes écologiques..., les professionnels de la communication se montrent plus sensibles aux solutions apportées par les initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cet accroissement de notoriété facilite le changement d'échelle des structures et organisations mises en avant. Une communication nationale (par exemple *Villes en Transition*<sup>12</sup>, *Socialter*<sup>13</sup>, ...) ou une meilleure identification de leurs initiatives par les habitants sont autant d'atouts au service de leur essor, et permettent notamment de développer leur capacité d'influence auprès des décideurs et des financeurs.

## Influence médiatique et politique

Les démarches en Circuits courts économiques et solidaires peuvent se développer par une plus grande présence médiatique et en se faisant mieux connaître des citoyens-usagers. Cette communication est nécessaire pour susciter des volontés, sensibiliser et mobiliser de nombreuses personnes prêtes à s'investir dans ce type de démarches.

12. <http://villesentransition.net/>

13. <http://www.socialter.fr/>

## Points de vigilance pour un changement d'échelle efficace

Quel que soit le type de changement d'échelle envisagé, l'évolution suppose d'être attentif à un certain nombre d'aspects, pour ne pas dénaturer les projets initiaux.

Pour favoriser l'acceptation des acteurs et pérenniser l'implication de tous, l'instauration de méca-

nismes d'accompagnement au changement est nécessaire, elle peut passer par le développement de la communication interne, l'entretien de la capacité d'agir des acteurs locaux (mise en place de fédérations, de réseaux...), ou l'intervention d'animateurs de la concertation.

### EXEMPLE : la NEF

Suite à l'obtention du statut de banque à l'été 2014, cette organisation vit actuellement une période de changement d'échelle. Afin de démontrer qu'elle pouvait augmenter ses fonds propres de 500 millions à un milliard d'euros tout en maintenant les clients-sociétaires réellement au cœur du processus de décision, elle a recruté plusieurs animateurs de la concertation pour permettre aux sociétaires de participer à la stratégie d'évolution.

<http://www.lanef.com/>

Lors d'un changement d'échelle, un document de référence, type charte ou convention, peut être signé. Co-élaboré, il renseigne sur les valeurs à maintenir, la vision stratégique, les objectifs à poursuivre. Afin de mettre en place une dynamique, le changement d'échelle nécessite une animation permanente.

Instaurer des garde-fous dans le temps ou dans les activités impactées par le changement

d'échelle permet d'éviter les conflits d'intérêt et les déséquilibres liés à l'hétérogénéité des moyens de chaque acteur impliqué dans ce processus. Le choix et l'inscription des projets, des parties prenantes, des modes de concertation et de participation, sont nécessaires pour maintenir une dynamique constructive et éviter un opportunisme de confort.

# Conclusion

Les Circuits courts économiques et solidaires proposent une forme d'échange économique présentant de nombreux atouts. Le groupe de travail animé par le LABO de l'ESS a proposé une définition enrichie des CCES, en insistant sur leurs valeurs phares, leurs trajectoires diverses, leur présence dans de nombreux territoires et de nombreuses filières. L'appellation Circuits courts « économiques et solidaires » souligne leur volonté de prendre en compte aussi bien l'efficacité économique que les composantes relationnelles et sociétales des échanges, notamment sur une base territoriale.

La mise en lumière des impacts des CCES souligne la diversité de leurs apports, tant sur les aspects sociétaux et économiques, qu'environnementaux et territoriaux. Nombre d'exemples l'illustrent dans ce dossier ; toutefois des travaux de recherche en partenariat restent à effectuer pour attester de cette force.

Plus qu'un simple outil économique, les CCES incarnent un changement culturel, en reliant des acteurs qui partagent des valeurs, autour de projets favorisant l'implication de tous. Ils connectent des volontés initiales diverses, des trajectoires multiples, des acteurs aux statuts variés, autour d'une communauté d'intérêts. En ce sens, ils participent à un mouvement de transformation sociétale et politique, qui ne limite pas l'efficacité économique à des échanges anonymes sans traçabilité et sans prise en compte de l'humain. Ils prouvent, par des initiatives de terrain adaptées aux contextes, qu'une autre approche de l'échange économique est concrètement possible.

Les CCES ont vocation à changer d'échelle et à se développer dans tous les territoires, dans toutes les filières et par de multiples formes de coopération, afin d'incarner un véritable mouvement macro-économique. Mais ce changement d'échelle ne se fera pas sans le dépassement d'une série de défis et d'instrumentalisations. Pour pallier ces risques, les initiateurs des CCES peuvent inscrire leur action dans une communauté de valeurs spécifiques, qui est ouverte aux acteurs des autres formes novatrices d'économie – telles que l'économie collaborative, l'économie circulaire, ou encore l'entrepreneuriat social, au sein d'une même mutation économique.

# Propositions

---

## Propositions 1 > Formaliser une charte

des Circuits courts économiques et solidaires (CCES) pour rassembler les acteurs qui se reconnaissent dans cette approche économique ; et constituer un collectif force de propositions.

## Propositions 2 > Contribuer au développement des initiatives existantes

en repérant leurs impacts sociaux et économiques, leurs partenariats, les outils et investissements en cours... et en formaliser des fiches d'expérience.

## Propositions 3 > Contribuer au développement d'outils et de « modes d'emploi »

formations, accompagnement, boîte à outils, échanges d'expériences... afin d'accompagner l'émergence des CCES, conforter leur gouvernance, et renforcer leurs impacts positifs.

## Propositions 4 > Développer des partenariats académiques

pour engager des travaux de recherche en partenariat, qui permettront d'évaluer et d'objectiver les valeurs ajoutées des CCES à partir de nouveaux types d'indicateurs.

## Propositions 5 > Participer à l'évolution des politiques publiques

pour qu'elles intègrent cette nouvelle approche dans leur plan d'action, et dédient des fonds au renforcement de cette thématique (via des appels à projets, des lignes de financements spécifiques, des coopérations...).

## Propositions 6 > Constituer un observatoire

pour le développement des CCES pour capitaliser des expériences d'écosystèmes en circuit court sur des territoires ou filières définis, et faire ressortir les impacts positifs, la gouvernance particulière, les caractéristiques du modèle économique... (fiches d'expériences).



## Le LABO de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

est un Think Tank qui s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire. Il est un lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Le LABO de l'ESS travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'ESS pour valoriser leurs initiatives, mettre en avant leurs solutions et propositions innovantes, organiser le travail de collaboration et la réflexion commune. Il se positionne ainsi comme un Think-link, par l'animation d'un travail participatif. Cette réflexion collégiale aboutit à des réflexions qui se veulent structurantes pour l'économie sociale et solidaire et qui doivent agir pour une transformation de la société.

Retrouvez les travaux du LABO de l'ESS, les actions, le calendrier des rencontres, les initiatives et les propositions des acteurs de l'ESS sur le site :

[www.llelabo-ess.org](http://www.llelabo-ess.org)

Pour tout renseignement sur cette publication  
ou pour plus d'informations, contactez :

Le LABO de l'ESS

41, rue de Bellechasse • 75007 Paris

Tél. : 01 80 05 82 00

Courriel : [contact@llelabo-ess.org](mailto:contact@llelabo-ess.org)

Association loi 1901 - Siret 524 585 569 00022

